



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **6 juillet 2015**

Délibération n° 2015-0431

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association La cuisine du Web pour l'organisation de la 3ème édition de l'événement BlendWebMix à Lyon les 28 et 29 octobre 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 23 juin 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Jeudi 9 juillet 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mmes Bouzerda, Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fenech, Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Frih (pouvoir à Mme Panassier), M. Berthilier (pouvoir à M. Bret), Mmes Berra (pouvoir à Mme Balas), Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fromain (pouvoir à Mme Laval), Gomez (pouvoir à Mme Lecerf), Piegay (pouvoir à M. Moretton), Vergiat (pouvoir à Mme Cardona).

**Conseil du 6 juillet 2015****Délibération n° 2015-0431**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association La cuisine du Web pour l'organisation de la 3ème édition de l'événement BlendWebMix à Lyon les 28 et 29 octobre 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 3 juin 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Cuisine du Web est une association créée en 2012, qui vise à promouvoir la filière internet en favorisant le développement de projets entrepreneuriaux. Avec près de 200 adhérents, ses principales missions sont d'assurer une représentativité de la filière, faire émerger des partenariats entre les acteurs et donner une dimension internationale aux projets des startups du secteur. La Communauté d'universités et établissements "Université de Lyon" fédère 20 établissements, 500 laboratoires de recherche publics et privés et compte 13 300 chercheurs et 130 000 étudiants. Depuis 2014, le Cluster Edit a rejoint la Cuisine du Web et l'Université de Lyon en tant que co-fondateur de l'événement BlendWebMix. Le Cluster Edit, association loi 1901, fondée en 2008 avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, de la Communauté urbaine de Lyon et de l'État regroupe aujourd'hui plus de 460 membres. Sa mission est de fédérer et d'accompagner les acteurs rhônalpins du numérique.

L'événement BlendWebMix propose 2 jours de conférences, ateliers, rencontres à destination des différents acteurs de l'écosystème du Web (entrepreneurs, chercheurs, laboratoires de recherche, développeurs informatique, investisseurs, etc.). L'événement offre une approche transversale à l'ensemble des métiers du numérique autour des thèmes de la création, du marketing, de la recherche ou de la technique. Cette volonté de croisement et de synergie entre les différents acteurs de la filière est un positionnement original et différent par rapport aux événements existants sur la thématique. La présence de l'Université de Lyon en tant que co-organisateur de l'événement permet de favoriser les sujets associant la recherche, tandis que l'implication du Cluster Edit permet de faire le lien avec les entreprises du secteur.

**a) - Objectifs**

French Tech est un mouvement de mobilisation collective, initié en 2013 par le Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, pour la croissance et le rayonnement international des startups numériques françaises. Le label vise à reconnaître les écosystèmes numériques et entrepreneuriaux les plus exemplaires en France.

En 2014, Lyon a été labellisée "Métropole French Tech", grâce à des atouts reconnus. Cette réussite est le fruit de la mobilisation collective de l'écosystème du numérique et d'une culture de l'innovation, de l'expérimentation et de l'entrepreneuriat particulièrement développée sur la métropole lyonnaise. La Métropole de Lyon affiche un écosystème entrepreneurial numérique parmi les plus importants en France avec 7 000 entreprises, dont 300 à fort potentiel de croissance, 42 000 emplois, 3 pôles de compétitivité et 3 clusters à forte composante numérique. Cette labellisation permettra à la métropole lyonnaise d'affirmer sa position de territoire majeur en France sur le numérique, tout en gagnant en visibilité internationale.

Le secteur du numérique est reconnu comme un des principaux leviers de compétitivité des territoires. Dans le cadre de sa stratégie menée sur cette filière, la Métropole de Lyon a accueilli, en 2012, la conférence internationale World Wide Web, congrès scientifique de haut niveau qui a réuni 2 000 participants internationaux.

Pour poursuivre cette dynamique, l'événement BlendWebMix a été créé en 2013 par la Cuisine du Web et co-organisé avec l'Université de Lyon. L'objectif est d'organiser une rencontre annuelle de dimension nationale sur la thématique du numérique afin de capitaliser sur le rayonnement de Lyon en tant que capitale mondiale du Web et de s'appuyer sur un écosystème lyonnais structuré.

Le soutien de la Métropole de Lyon à l'organisation de l'événement BlendWebMix s'inscrit dans une politique numérique ambitieuse qui répond à un triple enjeu :

- valoriser le territoire métropolitain sur les thématiques numériques au niveau international et, par là même, contribuer à l'implantation d'entreprises du numérique sur le territoire de la Métropole de Lyon,
- mettre en lumière l'attractivité de la Métropole grâce à la présence de tous les acteurs sur le territoire : professionnels de la formation, laboratoires, entreprises innovantes, réseaux d'entreprises, pôles de compétitivité, clusters, espaces de Co-working Web, etc.,
- positionner la Métropole de Lyon comme territoire d'incubation et d'ancrage d'événements professionnels d'envergure nationale ou internationale à fort potentiel de développement, en articulation avec les filières d'excellences du territoire.

#### **b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2014**

Par délibération n° 2014-0108 du 23 juin 2014, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de la Cuisine du Web pour la tenue, à Lyon, de la deuxième édition de l'événement BlendWebMix.

L'édition 2014 a confirmé l'événement comme la rencontre incontournable pour l'ensemble des professionnels de l'écosystème du Web et offre la possibilité de réunir dans un même lieu les différents acteurs du secteur. Cette 2ème édition affiche un bilan positif, tant au niveau de la fréquentation des participants qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

#### **c) - Bilan**

L'édition 2014 de BlendWebMix a réuni 1 360 participants, soit une importante augmentation de 70 % par rapport à 2013.

Plus de 60 conférences et tables rondes ont été organisées autour de 100 intervenants sur des sujets transversaux liés aux technologies internet : communication digitale, entrepreneuriat, recherche et développement, etc.

La transversalité des sujets et les possibilités de réseautage professionnel durant l'événement sont particulièrement plébiscitées par les participants. Un questionnaire de satisfaction indique que 84 % des sondés estiment que BlendWebMix leur sera utile professionnellement.

L'événement a bénéficié d'une bonne couverture médiatique avec plus de 30 journalistes présents. Il a également été particulièrement relayé sur les réseaux sociaux, notamment via le site Twitter avec plus de 14 000 échanges (contre 6 000 en 2013).

#### **d) - Programme d'actions pour 2015 et plan de financement prévisionnel**

La troisième édition de BlendWebMix se tiendra les 28 et 29 octobre 2015, à Lyon, à la Cité Centre de Congrès.

1 500 participants sont attendus pour cette troisième édition autour de 70 conférences et 100 intervenants.

A l'image des 2 premières éditions, durant 2 jours, les acteurs de la filière pourront développer leur réseau et les opportunités d'affaires, assister à des conférences sur les enjeux liés à Internet, participer à des ateliers pratiques pour développer leurs connaissances techniques et opérationnelles.

En écho à la labellisation de Lyon en tant que "Métropole French Tech", l'événement BlendWebMix permet de démontrer la capacité du territoire à fédérer la communauté numérique autour d'une rencontre annuelle. Il permet également de rendre lisible l'action de la Métropole de Lyon sur la filière et de promouvoir la richesse de ce secteur.

**Budget prévisionnel 2015 (en euros)**

<b>Recettes</b>	<b>Budget en K€</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Budget en K€</b>
vente de produits (entrées payantes)	150 480	location et aménagement d'espace (Centre de Congrès)	106 523
sponsors, stands partenaires	115 640,55	prestations générales (logistique, sécurité, etc.)	39 101,75
Métropole de Lyon	97 000	organisation de la soirée	10 000
		restauration	66 000
		conférenciers	26 499,53
		communication	49 996,27
		charges de personnel	65 000
<b>Total</b>	<b>363 120,55</b>	<b>Total</b>	<b>363 120,55</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 97 000 € au profit de l'association La Cuisine du Web, dans le cadre de l'organisation de la 3ème édition de BlendWebMix en 2015. Ce montant est abaissé de -3 % par rapport à 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 97 000 euros au profit de l'association La Cuisine du Web, dans le cadre de l'organisation de la 3ème édition de l'événement BlendWebMix à Lyon, les 28 et 29 octobre 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association La Cuisine du Web définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O2797.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2015.**